

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Prestations événementielles – A Ma Façon

### Article 1 – Identification de l'entreprise

Les présentes Conditions Générales de Vente sont proposées par :

#### **A Ma Façon**

SAS au capital de 1 000 €

SIREN : **938 604 501**

N° TVA intracommunautaire : **FR30938604501**

Siège social : **1 Rue du Champ Voillard, 71310 Mervans – France**

E-mail : [amafacon.71@gmail.com](mailto:amafacon.71@gmail.com)

Téléphone : **07 66 94 02 20**

Ci-après dénommée « A Ma Façon ».

### Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles A Ma Façon réalise des **prestations de restauration et prestations événementielles**, notamment pour des événements privés, professionnels, cocktails, repas, buffets et autres prestations convenues avec le client.

Chaque prestation fait l'objet d'un devis, d'un bon de commande ou d'une proposition commerciale précisant notamment la nature de la prestation, la date, le lieu, le nombre de personnes prévu et le prix.

### Article 3 – Devis et commande

Toute prestation fait préalablement l'objet d'un devis ou d'une proposition commerciale adressé(e) au client.

La commande est considérée comme acceptée et définitive à compter :

- de l'acceptation du devis ou du bon de commande par le client ;
- et du versement d'un **acompte de 30 % du montant total de la prestation**.

Le versement de l'acompte vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que du devis accepté.

L'acompte constitue un engagement ferme des deux parties.

### Article 4 – Modification ou annulation de la commande

Compte tenu de la nature des prestations événementielles et des achats, préparations et réservations nécessaires à leur réalisation, **toute commande devient définitive 7 jours calendaires avant la date prévue de la prestation.**

À compter de ce délai, aucune annulation ou modification de la commande ne pourra être acceptée sans accord écrit préalable de A Ma Façon.

Toute modification demandée par le client peut entraîner une modification du prix de la prestation, notamment lorsque celle-ci entraîne des frais supplémentaires.

Lorsque l'annulation ou la modification intervient après le délai de 7 jours, A Ma Façon pourra facturer les frais déjà engagés ainsi que les prestations et achats ne pouvant plus être annulés ou réutilisés.

## **Article 5 – Acompte**

Un acompte correspondant à **30 % du montant total TTC** est demandé afin de confirmer définitivement la commande.

Cet acompte est déduit du montant total de la facture finale.

En cas d'annulation du fait du client, les conséquences financières de cette annulation sont déterminées conformément aux dispositions de l'article 4 et aux frais effectivement engagés par A Ma Façon.

En cas d'annulation imputable à A Ma Façon, les sommes versées par le client au titre de l'acompte seront remboursées, sous réserve des dispositions légales applicables.

## **Article 6 – Prix**

Les prix applicables sont ceux indiqués sur le devis accepté par le client.

Les prix sont exprimés en euros et précisent, lorsque cela est nécessaire, les montants hors taxes, la TVA applicable et le montant TTC.

Toute prestation ou demande supplémentaire non prévue dans le devis initial pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire après accord du client.

## **Article 7 – Conditions de paiement**

### **Clients particuliers**

Pour les clients particuliers, le **solde de la prestation est payable le jour de la réalisation de la prestation**, après déduction de l'acompte déjà versé.

### **Clients professionnels**

Pour les clients professionnels, le solde est payable à **30 jours** selon les modalités et la date d'échéance indiquées sur la facture.

Le délai de paiement accordé aux professionnels ne pourra dépasser les limites prévues par la réglementation applicable.

Tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans rappel préalable, l'application de pénalités de retard conformément à la réglementation en vigueur.

Une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement** sera également due par tout client professionnel en situation de retard de paiement. Cette indemnité est due en complément des pénalités de retard.

## **Article 8 – Retard ou défaut de paiement**

En cas de retard ou de défaut de paiement, A Ma Façon se réserve le droit de suspendre toute nouvelle prestation ou commande jusqu'au règlement complet des sommes dues.

Les éventuels frais supplémentaires occasionnés par le recouvrement des sommes dues pourront être réclamés conformément aux dispositions légales applicables.

## **Article 9 – Déroulement de la prestation**

Le client s'engage à communiquer à A Ma Façon toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation, notamment :

- date et horaires de l'événement ;
- lieu de réalisation ;
- nombre de participants ;
- contraintes particulières connues ;
- informations nécessaires à l'organisation de la prestation.

Le nombre définitif de participants et les informations nécessaires à l'organisation devront être communiqués dans les délais prévus sur le devis ou convenus entre les parties.

Toute modification tardive susceptible d'entraîner des achats, frais ou moyens supplémentaires pourra faire l'objet d'une facturation complémentaire.

## **Article 10 – Allergies et régimes alimentaires**

Le client doit signaler avant la prestation toute allergie, intolérance alimentaire ou régime particulier dont A Ma Façon doit tenir compte.

Ces informations doivent être communiquées suffisamment tôt afin de permettre, lorsque cela est possible, une adaptation de la prestation.

A Ma Façon ne pourra être tenue responsable d'une information non communiquée ou communiquée tardivement.

## **Article 11 – Force majeure**

A Ma Façon ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécuter tout ou partie de la prestation lorsque cet événement résulte d'un cas de force majeure au sens de la réglementation et de la jurisprudence françaises.

Les parties s'engagent à rechercher ensemble une solution permettant, lorsque cela est possible, le report ou l'adaptation de la prestation.

## **Article 12 – Responsabilité du client**

Le client est responsable des informations communiquées à A Ma Façon et de l'accès aux lieux lorsque la prestation est réalisée sur un site extérieur.

Le client doit notamment garantir que les conditions d'accès au lieu permettent la réalisation de la prestation dans des conditions normales de sécurité.

## **Article 13 – Réclamations**

Toute réclamation concernant une prestation doit être formulée auprès de A Ma Façon dans les meilleurs délais et, lorsque cela est possible, immédiatement lors de la prestation afin de permettre une constatation et une recherche de solution.

Les réclamations doivent être adressées par écrit à :

### **A Ma Façon**

1 Rue du Champ Voillard  
71310 Mervans

E-mail : [amafacon.71@gmail.com](mailto:amafacon.71@gmail.com)

## **Article 14 – Données personnelles**

Les informations communiquées par le client sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de la commande, de la réalisation de la prestation, de la facturation et de la relation commerciale avec A Ma Façon.

A Ma Façon s'engage à traiter les données personnelles conformément à la réglementation applicable.

Le client peut exercer ses droits conformément à la réglementation en vigueur en contactant A Ma Façon à l'adresse : [amafacon.71@gmail.com](mailto:amafacon.71@gmail.com).

## **Article 15 – Droit applicable et règlement des litiges**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de difficulté, les parties s'engagent à rechercher en priorité une solution amiable.

Pour les clients consommateurs, les dispositions légales relatives à la médiation de la consommation et aux juridictions compétentes s'appliquent.

Pour les clients professionnels, à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun.

## **Article 16 – Acceptation des CGV**

L'acceptation du devis et le versement de l'acompte impliquent l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la validation de sa commande.

---

### **A Ma Façon – Prestations événementielles**

1 Rue du Champ Voillard – 71310 Mervans

07 66 94 02 20 – [amafacon.71@gmail.com](mailto:amafacon.71@gmail.com)

SAS au capital de 1 000 € – SIREN 938 604 501

TVA intracommunautaire : FR30938604501